

# **MAL-LOGEMENT**

***En Marche !***

# MAL-LOGEMENT

LE DIAGNOSTIC

---

## *Permettre aux personnes mal-logées d'accéder à un logement décent*

La France consacre **PRÈS DE 40 MILLIARDS D'EUROS PAR AN** à sa politique du logement.

Pourtant, les problèmes de logement restent une réalité pour de nombreux Français. On dénombre ainsi **PRÈS DE 4 MILLIONS DE PERSONNES EN SITUATION DE MAL-LOGEMENT EN FRANCE**, dont **900 000 SANS LOGEMENT PERSONNEL**, et parmi ces dernières **PLUS DE 140 000 SANS DOMICILE**.

Cette situation, qui empire chaque année, se double de **DIFFICULTÉS DANS L'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX**.

Elle impose une action prioritaire en faveur des personnes mal-logées, à travers l'affirmation d'une stratégie nationale qui propose des **SOLUTIONS ADAPTÉES À LA DIVERSITÉ DES SITUATIONS**.

PREMIÈRES PROPOSITIONS

***En Marche !***

# MAL-LOGEMENT

PREMIÈRES PROPOSITIONS

---

## ✓ *Assurer un droit à la domiciliation pour les sans-abris*

Disposer d'une adresse postale et d'un accès sécurisé aux documents personnels peut permettre de déclencher d'autres droits (exemple: accès aux minima sociaux).

→ Nous proposons d'assurer un **DROIT À LA DOMICILIATION ET AU COFFRE-FORT NUMÉRIQUE**, en faisant évoluer la mission de service public de La Poste.

## ✓ *Sortir progressivement de la logique de l'hébergement d'urgence: le logement d'abord*

À destination des plus précaires, l'hébergement d'urgence doit être l'exception et le logement la règle.

→ Nous soutiendrons la **CRÉATION D'AU MOINS 10 000 PLACES SUPPLÉMENTAIRES EN PENSION DE FAMILLE** sur le quinquennat.

Ces structures sociales de petite taille permettent d'accueillir les personnes en situation de grande exclusion, en proposant une part de vie commune (exemple: repas).

→ Nous **DÉVELOPPERONS L'INTERMÉDIATION LOCATIVE** (gestion ou location d'un logement du parc privé par une association pour y loger des ménages à faibles ressources).

PREMIÈRES PROPOSITIONS

***En Marche !***

# MAL-LOGEMENT

## PREMIÈRES PROPOSITIONS

---

Pour accélérer largement le mouvement et atteindre un objectif de 40 000 places nouvelles, nous mobiliserons par exemple les bailleurs sociaux afin qu'ils achètent des logements en zone tendue tout en confiant leur gestion à des associations.

Le financement de ces initiatives sera assuré par une réorientation à terme de crédits consacrés à l'hébergement d'urgence et aux nuitées d'hôtel.

### ✓ **Développer un système d'attribution de logement social plus transparent**

→ Nous **GÉNÉRALISERONS EN ZONE TENDUE UN MÉCANISME DE COTATION** pour évaluer la hiérarchie des demandes en fonction de critères objectifs connus à l'avance.

→ Nous **DÉVELOPPERONS LES BOURSES EN LIGNE** pour permettre aux personnes de candidater elles-mêmes aux offres disponibles.

### ✓ **Mener un effort de construction pour doper l'offre de logement**

→ Nous ciblerons **LES ACTIONS SUR LES ZONES TENDUES, EN RECOURANT SI NÉCESSAIRE À DES DISPOSITIFS EXCEPTIONNELS** (comme les opérations d'intérêt national) pour assouplir les règles de constructibilité, simplifier les règles d'urbanisme et mieux encadrer les recours dans des périmètres métropolitains à définir. Nous le ferons en accompagnant les collectivités et en les incitant à construire davantage.